

Pallud Info(s)

Les actus de votre village

N°3
Décembre 2015



Mairie

2 Route de la Biolle
73200 PALLUD
Tél • 04 79 32 09 50
Fax • 04 79 32 48 72
mairie@pallud.fr
www.pallud.fr

Édito

L'année 2015 a été marquée par des événements tragiques. L'actualité nous a émus, alertés, révoltés ou indignés mais nous avons pu constater de grands élans de solidarité et de partage.

Les beaux matins du monde étaient le thème du Grand Bivouac cette année. Les enfants du village ont chanté le 11 novembre la paix et l'espoir. Il appartient à chacun d'œuvrer à de beaux et heureux lendemains.

Je vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 9 janvier à 18h pour les vœux de la municipalité.

James DUNAND
Maire de Pallud

Secrétariat

Ouvert au public
Les mardis et vendredis de 14h à 19h

Permanence des élus

Les mardis de 18h à 19h
Les vendredis de 18h à 19h

Salle communale

Tarifs 2016 (idem 2015)	Journée	Week-end
Associations communales (sans droits d'entrée), écoles		Gratuit
Associations communales (avec droits d'entrée)	185 €	280 €
1ère manifestation gratuite (par année civile)		
Habitants de la commune	185 €	280 €
Associations et particuliers extérieurs, entreprise et autres organismes	350 €	530 €
Pénalité pour ménage non effectué ou négligé		300 €
Dépôt de garantie		750 €
Chèque établi à l'ordre du Trésor Public		
Réservations / Renseignements en Mairie et sur www.pallud.fr		

Responsable de la publication

James Dunand

Conception

Florence Codecco, Régina Charles

Comité de rédaction

Régina Charles, Patrice Chirouze, Florence Codecco, Christophe Doret

Édité en 350 exemplaires

Siège Mairie de Pallud

mairie@pallud.fr
www.pallud.fr

Nouveau logo !

Nouveau site !



La commune de Pallud s'est dotée cette année d'un site Internet

Il s'agit d'un outil moderne qui permet aux habitants de disposer d'informations utiles au quotidien. La commission communication a travaillé pour donner à ce site un contenu à la hauteur des attentes des internautes et faciliter la vie à la population. Vous trouverez par exemple, toutes sortes de renseignements : le PLU de la commune, le compte-rendu du dernier conseil municipal, le planning d'utilisation de la salle communale... Les habitants auront aussi accès par des liens à des sites qui leur donneront des informations complémentaires. Certaines démarches sont accessibles désormais en ligne, c'est un confort pour tous ceux qui ne peuvent pas toujours être en mairie aux heures d'ouverture.

Les élus expriment toute leur reconnaissance à Messieurs Jean-Paul Joguet-Laurent et Marcel Bret pour la mise à disposition de leur travail et leur documentation sur l'histoire de Pallud. Maintenant, il faut que ce site vive et s'enrichisse. Nous comptons sur les visiteurs pour nous faire part de leurs remarques !

Propos issus de l'article de Marcel Bret DL du 27/09/15

■ **URBANISME**

Mise en application du PLU

PLU lu et approuvé en conseil municipal le 28 avril 2015.

Avant tout projet de construction ou d'extension

Consultez le document graphique (zonage) et le règlement applicable à la zone concernée

Documents consultables en mairie et sur le site pallud.fr rubrique Urbanisme /PLU et Urbanisme /Cadastre.

Toute construction ou extension supérieure à 5m2 d'emprise au sol, nécessite le dépôt soit d'une déclaration préalable, soit d'un permis de construire.

Toute réalisation doit être conforme aux déclarations préalable ou permis de construire accepté.

La hauteur maximum des clôtures et haies est de 2m.

Terrain de jeux

Ils en rêvaient tous, Julien et ses copains, de ce terrain de jeux, et depuis cet automne c'est nous qui rêvons en les voyant grimper, escalader, et rire.

C'est grâce à la persévérance de la commission bâtiment/Matériel, à la disponibilité de quelques bénévoles (que nous remercions tout particulièrement), et grâce aussi à l'aide de quelques subventions... Que tout a pris forme. Ce sont les rires des enfants qui font notre joie et dynamisent le village, dont ils sont l'avenir.



■ **VOIRIE 2015**

Les travaux effectués s'élèvent à **12 341,16 €**. Ils concernent la création de cunettes du Chef-lieu, de la Chavonne et de Pré corbeau.

La pose de tuyaux, de regard et d'encrochement chemin de Pallud s'élève à **15 654 €**.

Création d'un réseau pluviale route des Chapelles pour la somme de **8 004 €**.

Chiens errants

La divagation des chiens n'est pas autorisée sur la voie publique.

Attention à la vitesse !

Réduisez votre vitesse de circulation dans la traversée de notre commune.

Respectez les zones de limitation pour une meilleure sécurité des enfants (Pédibus le mercredi matin) et des habitants de Pallud.



Stationnements

Nous rappelons à tous que la route et les places de retournement ne sont pas des lieux de stationnement.

Illumination(s)

Nous remercions et félicitons toutes les personnes qui illuminent leurs maisons à l'occasion des fêtes de fin d'année. Continuez ainsi !

Ordures ménagères

Ramassage

> **Jeudi 24 décembre 2015**

> **Jeudi 31 décembre 2015**

Covoiturage spontané ou autostop organisé

■ **Pouce libre Pallud**

Venez nous rejoindre avec le système de covoiturage spontané pour favoriser les échanges entre citoyens de notre commune par le partage d'un véhicule dans une démarche TEPOS : diminuer les gaz à effet de serre.

Qu'est-ce que le covoiturage spontané ?

Le covoiturage que nous voulons mettre en place a pour vocation de mettre en relation des personnes (automobilistes) effectuant des trajets domicile/travail, travail/domicile de nature réguliers et des personnes (passagers) dans le besoin d'un déplacement Pallud/Albertville, Albertville/Pallud, en raison d'une panne de voiture, transports en commun en grève, horaires scolaires modifiés, autant de facteurs différents qui favoriseraient ce covoiturage spontané.

Pour les utilisateurs, le principal atout est la convivialité du trajet effectué à plusieurs. C'est aussi et surtout un moyen de réduire son empreinte écologique.

Comment monter ce système de covoiturage spontané ?

Dans un premier temps nous constituerons un groupe d'automobilistes en réunissant votre entourage (voisins, collègues, parents d'élèves... en les inscrivant dans un tableau horaire sur la semaine, en précisant les lieux de ramassage, (arrêts de bus déjà existants) et les lieux d'arrivée ;

Déroulement du trajet

Automobilistes : apposeront une affichette **pouce libre Pallud** sur le devant du pare brise de leur véhicule afin d'être reconnus par les passagers.

Passagers : se rendront aux arrêts de bus et pour être mieux reconnus lèveront leur pouce à l'approche du véhicule signalé par l'affichette.

Assurance : Il suffit que l'automobiliste vérifie auprès de son assureur si son contrat prévoit de prendre des personnes en autostop.

Le covoiturage des mineurs reste sous la responsabilité totale et entière des parents.



Renseignements et inscriptions

Régina CHARLES - Conseillère municipale
Membre de la commission Communication / Nouvelles Technologies
06 70 65 63 93 / rej.momo@orange.fr

=>Plus d'infos sur pallud.fr

Au bonheur des papilles

La recette à Colette

Le parfait Saint-Emilion

1) Fondre le beurre avec le chocolat ajouter les biscuits émiettés et le café chaud, incorporer les jaunes d'œufs

2) Mélanger, mettre dans un moule à cake, laisser refroidir au réfrigérateur une nuit

3) Démouler et servir en **assez fines tranches, accompagnées** d'une crème anglaise vanillée et éventuellement d'une boule de glace (parfum au choix, vanille, menthe, etc.

Préparation : 30 mn

Pour 10 personnes

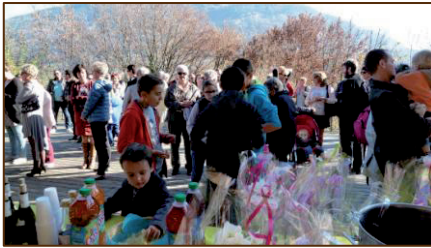
- 250 g de chocolat noir
- 250 g de beurre
- 250 g de biscuits à la cuillère
- 1 petit bol de café
- 3 jaunes d'œufs



BON APPÉTIT !

TNT

La modernisation de la norme de la TNT aura lieu dans la nuit du **4 au 5 avril 2016**. Votre équipement sera-t-il compatible ? Il n'est pas nécessaire de racheter une nouvelle télévision. Il **suffira d'équiper son poste, d'un adaptateur.**



■ Cérémonie du 11 novembre 2015

Un soleil radieux, une température douce et clémente ont accompagné, devant le monument aux morts, le discours du Ministre des Anciens Combattants lu par Monsieur le Maire et les enfants de l'école pour la célébration du centenaire de la Guerre 14/18.



■ Repas des anciens

Vous étiez très nombreux cette année à participer au repas du 19 avril 2015. C'est un réel plaisir de partager joie, bonne humeur et bons moments entre toutes et tous !

■ Maisons fleuries

Les mains vertes ont été récompensées

Après un choix très difficile parmi tous(tes) les participant(e)s au concours des Maisons Fleuries, nous tenons à renouveler nos sincères félicitations aux 10 gagnant(e)s de ce concours annuel : Nicole Donnaz, Virginie Dugit-Gros, Sophie Pachoud, Yveline Fechoz-Christophe, Chantal Gaillard, Michèle Ortholland, Josiane Pachoud, Irène Carcey-Collet, Jeannine Sanvoisin, Denise Cusin, qui ont reçu une belle composition florale, lors de la cérémonie du 11 novembre.

■ Paniers de Noël aux aînés

C'est avec plaisir, que les élus offriront à tous nos anciens âgés de 80 ans et plus, un colis de Noël (par couple) rempli de plein de bonnes choses à déguster en famille ou avec des amis.



Un moment de rencontre et d'échange très apprécié, en particulier par les personnes ayant du mal à se déplacer. C'est aussi une solitude pour un moment mise en suspend.

Nous serons heureux de vous rencontrer chez vous, pour un moment d'échange et partager ensemble quelques instants de souvenirs, au cours du mois de décembre. Nous remercions nos anciens qui ont œuvré à faire de notre village un lieu de sérénité, de convivialité et de respect de l'environnement.

PNR l'actu 2015 !

■ MASSIF DES BAUGES

Le massif des Bauges est un site UNESCO

En effet, les 195 états membres de l'UNESCO ont ratifié la création d'un nouveau label, les Géoparc mondiaux de l'UNESCO, le 17 novembre 2015 lors de la conférence générale à Paris, 40 ans après les Réserves de biosphères et le Patrimoine mondial.

Plus d'infos : www.geopark-cnaf.fr

■ LES RAQUETTES

Pour aller ailleurs autrement

Dans le département de la Savoie, la neige saupoudre nos massifs, notamment le massif des Bauges qui offre un grand nombre d'itinéraires adaptés à la raquette. Le cœur des Bauges regorge de possibilités.

Aillon-Le-Jeune

Damé, balisé et sans difficulté autre que la distance.

Itinéraire pour toute la famille : Col de la Sciaz 1338m

Dénivelé : 334m – Durée : 2h30

Accès par Cusy et Lescheraines ou par Saint-Jean d'Arvey, le col des Prés et Aillon-le-Jeune.

Départ : le Penon

La piste d'accès aux chalets de Morbié part du hameau de Penon (0) pour rejoindre la forêt dans laquelle elle déroule son lacet (1). Au delà de ces chalets (2) l'itinéraire traverse une courte partie de forêt avant de rejoindre le col de la Sciaz (3) situé au pied du Morbié. Effectuer le retour par l'itinéraire inverse.

Option : La montée au Morbié est possible en s'élevant simplement par sa ligne de crête, mais on trouve vite les pistes et les remontées mécaniques de la station de ski d'Aillon.

Des itinéraires raquettes balisés sont tracés autour d'Aillon. Renseignements à l'OT.



Etat civil

✓ Naissances

01/01 : Tao Besmateau
 28/01 : Fleur Rodrigues
 13/04 : Anna Durand
 31/05 : Liam Levasseur
 20/06 : Myla Suard
 01/07 : Noé Vercin
 01/07 : Tom Vercin
 20/07 : Alyssa Ballesteros Tranchant
 18/08 : Lauris Richon
 29/08 : Emrick Vernillet

✓ Décès

28/12 : Hermance Mongellaz
 01/02 : Aristide Ortholland
 21/06 : Claude Guichard
 09/10 : Antoine Briacca

✓ Mariages

23/05 : Eric Tabary et Marie-Pierre Dunand
 27/06 : Cédric Deleani et Sidalia Ramos
 04/07 : Hervé Tetart et Séverine Dumont
 11/07 : Yann Thetiot et Jenny Chaplet
 01/08 : Romain Dubois et Sandrine Dufresne

L'agenda L'agenda



>Dimanche 13 décembre 2015

Retrouvez le Père Noël
 Dans les rues de votre village

>Samedi 19 décembre 2015 • 20h

Molière Cie Théâtre du Gélohann
 Salle communale de Pallud
 (Plus d'information : Affiches salle, abris bus et www.pallud.fr)

>Samedi 9 janvier 2016 • 18h

Vœux du Maire
 Salle communale de Pallud

> (date à venir)

Repas des anciens
 Salle communale de Pallud

>Cérémonie du 8 mai 2016 (heure à préciser)

Monument



Chemins d'Artistes en Savoie

Découvrez un Spectacle dans votre Commune !

>Mercredi 4 mai 2016 • 20h

Mr Kropps • à partir de 8 ans
 Salle communale de Pallud

Pour la dix-huitième réunion publique, Mr Kropps en personne vient présenter son ambitieux projet de vie en collectivité : sa propre coopérative qui remettra en question les façons de vivre et de travailler ! L'habitat est à l'ordre du jour car, "quand on travaille chez Kropps, on vit chez Kropps" !

La présence de tous est indispensable pour prendre la décision finale et statuer sur la taille des appartements privés, d'où découlera la taille de l'espace collectif, celui qui permettra de rêver ensemble ! Mr Kropps multiplie les arguments, mais se heurte à des réticences plus ou moins bienvenues. La réunion se transforme en un joyeux charivari... Le vote final aura-t-il lieu ?

Billetterie • LE DÔME Théâtre Albertville • 04 79 10 44 80

Ou sur place le soir du spectacle

Tarifs • 10 € / 8 € abonnés / 6 € groupes de 10, moins de 18 ans, étudiants, demandeur d'emploi / 5 € pour les moins 10 ans



Vos suggestions, vos anecdotes, vos recettes... Sont les bienvenues ! Nous sommes proches de vos préoccupations alors n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus pour toute démarche ou demande d'information !

mairie@pallud.fr

Marché de Noël

> Jeudi 17 décembre 2015 • 18h

Salle communale Pallud

Pour les villageois

Les enfants de l'école organiseront un petit marché de Noël avec leurs créations ! Ils vous proposeront ensuite des danses traditionnelles et quelques chants de Noël.

Venez nombreux !

Comité des Fêtes de Pallud

> Samedi 6 février 2016 • Repas dansant

Salle communale de Pallud

>Dimanche 20 mars 2016 • Concours de belote

Salle communale de Pallud

>Samedi 30 avril 2016 • (Informations à venir)

>Juin /Juillet 2016 • Repas champêtre • (dates à venir)

Infos pratiques :

>Location de praticables de scène

Achetés conjointement avec la municipalité

Tarifs

Associations de Pallud : gratuite 1 fois /an puis 50 € les suivantes

Associations extérieures à Pallud : 50 € (pas de gratuité)

Soirées privées : 50 €

Ces prix s'entendent quelque soit la surface souhaitée (12 m2 maxi), le comité se garde le droit de modifier ces critères chaque année.

>Vaisselle disponible

Tarifs

Gratuit pour les associations de Pallud

Associations extérieures à Pallud + Soirées privées : 10 €

+ Coût supplémentaire si casse constatée.

Si vous êtes prêt à donner de votre temps et vos idées, à faire partie de l'équipe du Comité des Fêtes, vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Contact : Alain Bornand • 06 58 02 28 79

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année !

Le Comité des fêtes de Pallud

Association des Parents d'élèves

>Samedi 23 janvier 2016 • Diots/Crozets

Cours de l'école de Pallud

>Samedi 18 mars 2016 • 20h30 • Soirée théâtre

Les amis du placards de Gabor Rassov

Salle communale de Pallud

>Samedi 9 avril 2016 • Moules/Frites

Cours de l'école de Pallud

>Mercredi 4 mai 2016 • Vente de fleurs

Cours de l'école de Pallud

>Samedi 22 mai 2016 • Vide grenier

Parking salle communale de Pallud

>Samedi 18/19 juin 2016 • Fête du four (pizza)

Four à pain Chacroix

En attendant de vous croiser nombreux lors de nos manifestations, toute l'équipe du comité de parents d'élèves de Pallud vous souhaite de passer de bonnes fêtes de Noël ! L'APE

Club L'Orée du Tal

> Vendredi 15 janvier 2016 • Assemblée Générale

Salle communale de Pallud

23>30 mai 2016 • Voyage à Binche (Moselle)

> Juillet 2016 • Pique-nique champêtre • (date à venir)

La Tenue (Tal)

> Septembre 2016 • Sortie • (Informations et date à venir)

Nous vous invitons à participer à notre Assemblée Générale du mois de janvier et à rejoindre notre association en devenant adhérent. Joyeux Noël à toutes et à tous ! Le Club L'Orée du Tal